Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 28 (1883)
Heft: 11

Artikel: Les cours de régiments de la 1re division en 1883
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-347972

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

et laisser courir sans souci l'ennemi sur le feu qui l'attend. Il restera peu de besogne à la tête du gros quand celui-ci arrivera.

(A suivre.)

Traduit et résumé par E. MONTANDON, major d'artillerie.

Les cours de régiments de la 1re division en 1883.

Ainsi que le prescrivait le tour d'appel sous les drapeaux des différentes unités de l'armée fédérale, et conformément au tableau des services publié par le département militaire fédéral, les troupes d'élite de la 1re division, à l'exception de celles du génie et de l'administration, ont été réunies en automne 1883 par régiments pour prendre part aux cours de répétition de l'année. — Ils ont eu lieu en deux séries.

Au cours no 1, qui a eu lieu du 3 au 20 septembre, ont été appelés : les régiments d'infanterie nos 1 et 4; l'escadron de dragons no 1 ; le régiment d'artillerie no 1; les ambulances nos 1, 2, 3 et 4.

Les unités suivantes ont suivi le cours no 2, commencé le 21 septembre et terminé le 8 octobre : les régiments d'infanterie nos 2 et 3; le bataillon de carabiniers no 1 ; les escadrons de dragons nos 2 et 3; les régiments d'artillerie nos 2 et 3.

Comme on le voit, les troupes formant la seconde série devaient, quoique ne possédant pas d'ambulance, fournir un effectif supérieur à celui du cours no 1. Elles comprenaient en effet en plus un bataillon de carabiniers, un escadron de dragons et un régiment d'artillerie.

Voici, du reste, l'indication des effectifs et les noms des commandants des unités qui ont pris part aux cours de régiments :

COURS No 1.

Infanterie.

		Officiers	Troupe
Régiment no 1.	Lieut.-colonel Rigaud	3	1
Bataillon no 1.	Major Fazan	21	487
» » 2.	» Pittet . , ...	23	482
» » 3.	» Colomb	21	483
Régiment no 4.	Lieut.-colonel Gaulis	3	1
Bataillon no 10.	Major Vaucher	28	508
» » 11.	» de Riedmatten	22	559
» » 12.	» Ducrey	22	477

Cavalerie.

Escadron de dragons no 1.	Capitaine Cottier .	5	99

Artillerie.

	Officiers	Troupe
Régiment nº 1. Major Dufour	3	—
Batterie nº 1. 1er lieut. Souvairan	8	114
» » 2. Capitaine Picot	9	111

Troupes sanitaires.

Lazareth Nº 1. Major Neiss	1	—
Ambulance nº 1. Capitaine Herr	3	26
» » 2. » Bugnion.	3	25
» » 3. » Demiéville	4	25
» » 4. » Dentan	3	16
Totaux . . .	182	3414

COURS Nº 2.

Infanterie.

Régiment nº 2. Lieut.-col. David	3	1
Bataillon nº 4. Major Jordan	23	532
» » 5. » Favre, L.	22	528
» » 6. » Favre, E.	23	536
Régiment nº 3. Lieut.-col. Muret	3	1
Bataillon nº 7. Major Pingoud	24	525
» » 8. » Bourgeois	21	491
» » 9. » Mandrin	23	500
» de carabiniers nº 1. Major Thélin . .	23	555

Cavalerie.

Escadron nº 2. Capitaine Vuichoud	5	101
» » 3. » de Mestral.	5	93

Artillerie.

Régiment nº 2. Major Montandon	2	—
Batterie nº 3. Capitaine de Cérenville	7	136
» » 4. » Ponnaz	7	124
Régiment nº 3. Lieut.-colonel de Meuron. . .	2	—
Batterie nº 5. Capitaine Melley	7	138
» » 6. » de Charrière	7	125
Totaux . . .	207	4386

MM. les lieut.-colonels de Reding et Bourgoz, instructeurs de 1re classe, ont été attachés, pendant les cours préparatoires, le premier aux régiments d'infanterie nos 4 et 2, le second aux régiments nos 1 et 3.

Les troupes ont occupé, dès leur entrée au service, les cantonnements qui leur étaient assignés par l'ordre de division déjà publié

dans le numéro de septembre de la *Revue militaire*. — Nous ne croyons donc pas devoir donner de nouveau ici l'indication de ces cantonnements.

L'instruction pendant les cours de régiments de cette année peut être subdivisée en trois périodes comprenant les branches suivantes :

Pendant les dix premiers jours, répétition des exercices de détail, école du soldat, de compagnie, de bataillon, étude du service de sûreté et tir au but.

Les deux jours suivants, exercices du régiment, étude des mouvements et des formations de rassemblement, de manœuvres, de marche et de combat. Ces deux périodes forment les cours préparatoires.

Enfin la troisiéme période est affectée aux manœuvres de campagne à double action, régiment contre régiment.

Les observations que nous allons présenter sur les cours préparatoires, dont le plan était le même dans les régiments de la division, s'appliquent aussi bien à ceux du cours n° 2 qu'à ceux du premier. Il serait donc parfaitement inutile de subdiviser notre travail pour renseigner nos lecteurs sur la marche de ces cours.

Durant la première période du service, le chef de chaque régiment a laissé le plus de liberté possible aux commandants de bataillon pour la direction de l'instruction. Il fixait d'une manière générale le service à faire et les chefs de bataillon lui rendaient compte au rapport de ce qui avait été exécuté. Ce moyen permet au chef de régiment de disposer de beaucoup plus de temps pour la surveillance générale du service au quartier et sur la place d'exercices, et aux commandants de bataillon de profiter de l'initiative qui leur est laissée pour stimuler l'instruction de la troupe par des exercices qu'ils peuvent faire varier suivant les circonstances, tout en restant dans les limites tracées par le plan d'instruction. — Dès le lendemain du jour d'entrée, 8 heures par jour ont été consacrées à celle-ci.

Le personnel d'instruction ayant été réduit, pour l'infanterie, à un instructeur de 1re classe par régiment et un de 2e classe par bataillon, il a nécessairement fallu que les cadres fonctionnent comme tels. Les lieutenants et les sous-officiers ont donc été chargés de l'enseignement de l'école du soldat et du service intérieur. Pour l'instruction de la première, la troupe était divisée en demi-sections, commandées par les sous-officiers et surveillées par les officiers ; ceux-ci rectifiaient les erreurs commises. Vers la fin de l'exercice, les lieutenants prenaient le commandement des sections pour donner de l'ensemble aux mouvements du maniement d'armes et de la marche.

Puisque nous en sommes à ce sujet, qu'on nous permette une petite digression relativement aux connaissances militaires des sous-officiers de l'infanterie.

En général, ceux d'entr'eux qui ont reçu dans une école de recrues

l'instruction correspondant à leur grade font preuve — à des degrés bien différents il est vrai — d'aptitude pour instruire l'école du soldat. Il en est autrement chez ceux qui, de promotion récente, n'ont pas fait d'école comme sous-officiers; malgré leur bonne volonté et toute l'intelligence qu'on peut leur supposer, ils n'obtiennent que des résultats bien médiocres. Comment, en effet, exiger d'eux qu'ils instruisent les soldats d'une manière satisfaisante de choses qu'ils connaissent sans doute pour les avoir bien apprises comme soldats, mais qu'ils n'ont pas été mis à même d'enseigner eux-mêmes ?— On doit reconnaître que ces jeunes caporaux font un contraste frappant avec les sous-officiers de l'artillerie, qui instruisent la troupe en connaissance parfaite de leur service et ont l'aplomb du véritable sous-officier ; on en est à se demander si tous ces cadres font bien partie d'une même armée. D'où provient cette infériorité du sous-officier d'infanterie vis-à-vis de celui de l'artillerie ? De ce que ce dernier est appelé à passer une *école de sous-officiers* de cinq semaines, alors que rien de pareil n'existe dans l'infanterie. Pourquoi, dans cette arme qui forme la base de notre armée et qui sera toujours plus la reine des batailles, fait-on si peu pour l'instruction des sous-officiers ?

Il y a là évidemment une lacune à combler, sur laquelle nous attirons sérieusement l'attention de nos autorités supérieures. Il nous paraît qu'il serait nécessaire d'instituer le plus tôt possible des écoles spéciales pour les sous-officiers d'infanterie nouvellement nommés ; n'eussent-elles qu'une durée de deux ou trois semaines, elles produiraient de bons résultats. Il pourrait y avoir une école dans chaque arrondissement de division, en novembre et décembre ou en février et mars, c'est-à-dire pendant une époque de l'année où le temps est le moins précieux pour le sous-officier de la campagne.

Toutefois, si absolument les exigences du budget ne permettent pas de faire les dépenses qui résulteraient de la création de semblables écoles, nous croyons qu'on pourrait procurer aux cadres de l'infanterie le moyen de se préparer convenablement à l'instruction pour les cours de répétition en les appelant à un cours préparatoire de sept jours avant l'entrée de la troupe. D'autre part, en vue de compenser les frais qu'occasionneraient ces cours préparatoires, on diminuerait de trois jours la durée totale du cours de répétition, qui serait ainsi de 13 jours pour la troupe, non compris le jour d'entrée et celui de sortie. Les sous-officiers se perfectionneraient dans leur instruction militaire et gagneraient en considération vis-à-vis des soldats. Ce système serait aussi avantageux pour les officiers et nous avons la conviction qu'en procédant de cette manière on arriverait à de meilleurs résultats que ceux qu'on obtient actuellement avec un service de 16 jours pour les cadres et la troupe.

Revenons maintenant à notre sujet.

On a pu remarquer dans les cours de régiments, en ce qui a trait au service intérieur, que les sous-officiers font assez bien leur service ; les cantonnements étaient bien tenus et l'ordre y régnait. Les distributions se faisaient régulièrement. Quant à l'observation des convenances et des honneurs militaires, elle laisse encore à désirer, quoiqu'on puisse constater sous ce rapport une amélioration assez sensible.

Les appels sur le terrain ont eu lieu conformément aux nouvelles prescriptions du règlement de service intérieur, à teneur desquelles tous les signaux d'appel sont supprimés, sauf celui de l'assemblée qui est donné 10 minutes avant l'appel. Il en résulte naturellement un peu moins d'ensemble pour la sortie de la troupe, mais l'appel se faisant par compagnie, l'autorité du chef de celle-ci est mieux affirmée en ce sens que sa troupe est plus indépendante des autres compagnies et placée sous sa surveillance immédiate.

L'école de compagnie a été instruite par les capitaines. Cette partie de l'instruction est donnée et exécutée d'une manière assez correcte et en général les capitaines nous ont paru être bien qualifiés pour le commandement qui leur est confié. Les 1ers lieutenants et les lieutenants sont aussi à la hauteur de leur tâche ; ils ont commandé leur compagnie en ordre serré et en tirailleurs de façon à prouver que, pour la plupart, ils possèdent des connaissances suffisantes.

Dans les exercices de l'école de bataillon, soit en ordre serré, soit dans la méthode de combat (en tirailleurs), on a pu constater avec plaisir que les commandants de bataillon faisaient mouvoir leur troupe avec une facilité remarquable et que tous les mouvements s'exécutaient avec une précision laissant très peu à désirer. Nous devons du reste ajouter que nos bataillons sont bien commandés.

L'instruction du service de sûreté, dirigée par les chefs d'unité, a été donnée d'abord par compagnie, puis par bataillon. Ce service laissait, au début, passablement à désirer ; le règlement qui détermine les mesures à prendre pour le service d'exploration et pour la protection d'un corps de troupes en marche ou en position étant de date toute récente, n'est pas encore connu et compris comme il devrait l'être. Cependant, après quelques théories et exercices d'application, ce service s'est fait d'une manière satisfaisante. L'organisation d'avant-postes entre Bière et Ballens, par une nuit sombre et une pluie tombant à flots, a bien réussi et prouvé que les officiers comprennent ce service.

Pendant la première semaine du cours, il a été délivré à chaque compagnie d'infanterie 40 pelles Linnmann, 20 petites pioches et 8 petites haches. Ces outils de pionniers, fixés aux sacs, ont été portés par les soldats jusqu'à la fin du service. Dans chaque bataillon, la troupe a été exercée à creuser des fossés de tirailleurs. Ces tra-

vaux ont fait apprécier l'avantage de posséder les outils portatifs dont nous venons de parler.

Dans tous les bataillons d'infanterie, la troupe a été exercée au tir au but. Chaque homme a reçu à cet effet 40 cartouches à balle. Voici de quelle manière ces exercices ont eu lieu et quels ont été les résultats en °/° pour un bataillon, ceux des autres bataillons étant à peu près les mêmes :

a) *Tir individuel.*

20 coups en 4 exercices de 5 coups.	*Résultats*
225 m., cible I, 5 coups debout	66 °/°
225 » » I, 5 » à genou	71 °/°
300 » » I, 5 » à terre	58 °/°
150 » » V, 5 » à genou	53 °/°

b) *Tir de combat.*

300 m., cible IV, 5 coups, feu de salves par sections .	47 °/°
700 » » IV, 5 » » par pelotons .	24 °/°

Feu en tirailleurs.

De 600 à 150 m., cible V, 10 coups, par compagnies .	31 °/°

Ces résultats peuvent être considérés comme très satisfaisants, surtout si l'on tient compte que, pour une bonne partie des tirs, le temps était pluvieux et le vent soufflait assez fort. La troupe était en tenue complète de campagne pour le tir, qui avait lieu sous la direction d'un instructeur.

On s'est plaint de la munition; beaucoup de cartouches éclataient au moment du feu.

La cavalerie, elle, n'est entrée au service que sept jours après les autres armes, le cours de répétition de cette arme ayant lieu chaque année, mais n'étant par contre que d'une durée de dix jours. On n'a pu en conséquence consacrer que peu d'heures à chaque branche du service. A ce sujet, il est à souhaiter que l'organisation des services auxquels est appelée la cavalerie puisse permettre de donner plus de temps à l'instruction du service de sûreté, branche très importante pour cette arme, mais qu'on ne lui enseigne pas d'une manière suffisante. Elle mérite certainement qu'on lui voue une plus grande attention et il faut espérer que l'augmentation de la durée des écoles de recrues aura pour effet le développement de l'instruction de ce service. Celui-ci a du reste, avec l'équitation, formé la partie principale de l'instruction de la cavalerie dans les cours préparatoires des escadrons formant le 1er régiment.

La cavalerie a montré, dans les cours préparatoires, qu'elle a fait de grands progrès et que nos escadrons méritent des éloges. On peut cependant adresser aux sous-officiers de cette arme un reproche analogue à celui que nous avons fait à ceux de l'infanterie : c'est

qu'il leur faudrait plus d'autorité sur la troupe, plus d'énergie dans le service en général et plus d'initiative.

Les régiments d'artillerie ont eu leur cours préparatoire sur la place de Bière. Des répétitions générales des différentes branches du service ont rempli les premiers jours. L'école du soldat, de pièce, de pointage, de tir, de conduite, formaient la substance principale des ordres du jour. Les exercices élémentaires étaient commandés par les sous-officiers, qui, ainsi que nous l'avons déjà dit, sont à la hauteur de leur tâche.

Les batteries ont commencé à manœuvrer isolément, puis par régiment, et enfin, dans le cours n° 2, où se trouvaient deux régiments, par brigade. Les évolutions d'ensemble ont eu lieu correctement, toutefois à une allure un peu modérée dans les 2e et 3e régiments, à cause des pluies persistantes qui avaient rendu le terrain glissant et, par suite, dangereux pour les chevaux. Dans le cours de ces manœuvres, on a pu se convaincre de la nécessité de l'agrandissement de la place de Bière ; aussi est-il à désirer que les propositions du Conseil fédéral à cet égard reçoivent une sanction.

Les tirs d'école et de campagne de l'artillerie ont donné de bons résultats. Il est probable que c'est la dernière fois qu'ils ont eu lieu avec les pièces qui ont servi cette année, les canons Krupp en acier fretté devant remplacer les pièces de bronze.

Un exercice qui a beaucoup intéressé ceux qui y ont assisté est le tir de guerre dirigé sur une cible mouvante consistant en un grand cylindre mis en mouvement par un câble et qui se déplace obliquement avec une vitesse inégale, de sorte qu'il est nécessaire de modifier à chaque instant la hausse et le pointage. Exécuté dans ces conditions, le tir a prouvé que les chefs de batteries connaissent cette branche essentielle de leur service, la conduite du tir.

Les chevaux se sont maintenus en bon état et les dépréciations ont été peu nombreuses; c'est une preuve que les soldats du train ont bien fait leur service et que l'alimentation était bonne. L'artillerie était du reste dans d'excellentes conditions à son départ de Bière pour prendre part aux manœuvres combinées.

Ajoutons que les conditions de température dans lesquelles ont eu lieu les cours de régiment nos 1 et 2 ont été bien différentes. Sauf quelques averses, le beau temps a favorisé les exercices des troupes entrées au service au commencement de septembre pendant toute la durée du cours, tandis qu'une pluie persistante et froide n'a cessé d'entraver le service pendant le cours n° 2 et a souvent obligé les soldats à endosser un uniforme encore humide.

Ne terminons pas ce que nous avons dit sur la première partie des cours préparatoires sans ajouter que la réunion sur une même place de plusieurs armes spéciales avec l'infanterie pour des cours de répétition, comme on l'a vu à Bière cet automne, est une excel-

lente mesure qui produit un très bon effet à tous les points de vue, et en particulier à celui de l'instruction. Manœuvrant sur une même place d'exercices, l'infanterie peut voir et apprécier les puissants moyens d'action dont l'artillerie dispose pour le combat à grande distance : la longue portée, la précision du tir et l'effet de destruction des projectiles. Le fantassin, connaissant la force de cet auxiliaire, se sentira considérablement renforcé lorsque, engagé dans un combat, il entendra tonner les canons amis.

De son côté, l'artillerie ne peut que beaucoup profiter des exercices de l'infanterie pour se rendre compte de ses manœuvres, de la possibilité pour elle de se mouvoir et de combattre sur des terrains inaccessibles aux bouches à feu et pour voir qu'au besoin l'infanterie serait apte à protéger une batterie en danger.

Enfin la cavalerie, par la rapidité de ses mouvements, prouve à ceux qui la voient manœuvrer que cette arme peut rendre de grands services en campagne pour l'exploration et pour l'entretien des communications entre les divers corps.

Cette présence simultanée de diverses armes sur une même place a du reste pour résultat de développer l'esprit de solidarité qui doit régner entre tous les corps de l'armée suisse.

Nous arrivons maintenant à ce que nous avons appelé la seconde période des cours de régiments. Quoique ce ne soit pas là le commencement des manœuvres de campagne, puisque cette partie du service rentre encore dans le cours préparatoire, nous laisserons dès maintenant de côté les manœuvres des 2e et 3e régiments, que nous reprendrons plus loin, pour nous occuper spécialement des troupes qui ont pris part au cours nº 1.

Le 14 septembre au matin, les régiments d'infanterie nº 1 à Bière, le régiment nº 4 à Lausanne, étaient réunis pour l'école formelle de régiment. La matinée fut employée à l'étude des différentes formations de rassemblement et de marche. Tous les mouvements, y compris les changements de front, furent exécutés assez correctement.

Dans l'après-midi, on passa aux formations de manœuvre et de combat : déploiement du régiment en colonnes de bataillon, marche en avant et changement de front ; déploiemant de la première ligne en colonnes de compagnie et de la seconde ligne en ligne de colonnes, marche en avant. Enfin, déploiement de la première ligne en tirailleurs et attaque d'une position.

Remarquons en passant que la place de Bière se prête admirablement aux exercices des formations d'un régiment d'infanterie ; les officiers et la troupe peuvent se rendre compte de ces formations comme sur une planche à l'échelle naturelle.

Le 15 septembre fut employé, dans chaque régiment, à une manœuvre de campagne. Il ne nous est pas possible, sans nous écarter

de notre cadre, de donner ici le récit de celles des deux régiments ; nous nous bornerons donc à la manœuvre du régiment nº 1. — En voici l'idée générale.

Un corps dit de l'Est est signalé sur la route l'Isle-Ballens, menaçant Bière ; ses avant-postes sont probablement à l'ouest de Ballens. Ce corps est représenté par le bataillon nº 1 (commandant Fazan). — Un corps dit de l'Ouest occupe Bière. Il reçoit l'ordre d'envoyer deux bataillons pour une reconnaissance sur la route Bière-Ballens-l'Isle, avec mission d'attaquer l'ennemi partout où ils le rencontreront et de le repousser. Ces bataillons sont les nºs 2 (commandant Pittet) et 3 (commandant Colomb). — Chaque homme reçoit 5 cartouches.

M. le lieut.-colonel Rigaud, empêché, remit le commandement du régiment à M. le major Pittet. M. le capitaine Régis fut chargé du commandement du 2e bataillon.

M. le colonel-brigadier de Guimps assistait à la manœuvre comme inspecteur du 1er régiment.

A 7 1/2 heures du matin, les bataillons représentant le corps de l'Ouest partaient de Bière par la route de Ballens, en colonnes par files, sous la protection d'une avant-garde.

Les villages de Bière, Ballens et l'Isle sont reliés par une route de 1re classe. De Bière à Ballens, le terrain s'élève en forme de glacis avec une pente légère ; sauf le bois du Sépey, il est en nature de prés et champs et mamelonné entre le bois du Sépey et Ballens. Dès ce dernier endroit à l'Isle, la route court sur un terrain à peu près plat d'une longueur d'un kilomètre, puis elle s'abaisse assez brusquement jusqu'au Veyron pour remonter sur le plateau dit le Monod. Les terrains adjacents sont en prés et champs et mamelonnés.

C'est sur les terrains à l'ouest et à l'est de Ballens que le combat allait s'engager.

Le commandant du bataillon nº 1 (corps de l'Est) fit avancer l'heure du déjeûner et alla prendre de très bonne heure une position défensive en avant de la lisière occidentale des bois du Sépey et de Malessert. Il utilisa habilement le temps dont il disposait avant l'attaque pour renforcer sa position par des fossés de tirailleurs, parfaitement dissimulés à la vue de l'ennemi au moyen de branchages. Ces fossés furent immédiatement occupés par des groupes.

A 8 h. 30, le corps de l'Ouest s'avançait tranquillement sous la protection de son avant-garde, ne se doutant de rien ; ses éclaireurs arrivaient à peu près à la hauteur des fossés de tirailleurs occupés par le corps de l'Est, lorsqu'ils aperçurent derrière des buissons improvisés les groupes de l'ennemi. Soudain des feux de salves et de vitesse apprirent au commandant de l'avant-garde du corps de l'Ouest, avant que ses éclaireurs aient pu lui faire rapport, le danger

où il se trouvait. La pointe et la tête d'avant-garde tourbillonnèrent un moment à droite et à gauche de la route, cherchant un abri contre ce feu violent qui les surprenait en formation de marche. — Il est hors de doute que, dans un combat réel, ces deux premiers échelons du corps de l'Ouest auraient été abîmés.

Toutefois, le premier moment de surprise passé, l'avant-garde se développa en formation de combat ; le bataillon de tête de colonne (nº 3) se porta rapidement au secours de l'avant-garde et manœuvra de façon à prendre de flanc les tirailleurs ennemis embusqués dans leurs fossés. — Attaqués de front et de flanc, ceux-ci durent battre en retraite jusqu'à la lisière du bois. — Ils furent de nouveau délogés de cette position par des forces supérieures et continuèrent de battre en retraite à travers le bois du Sépey et jusqu'à Ballens.

Le combat, suspendu un instant dans ce village, continua dans la direction de l'est. Le corps de l'Ouest, profitant des avantages que lui procurait la supériorité de son effectif, poursuivit son mouvement offensif jusqu'au ruisseau le Veyron. A 11 heures du matin, le corps de l'Est prenait position sur le plateau le Monod et le corps de l'Ouest arrêtait la poursuite près du moulin de la Gollie.

Au signal de la retraite sonné sur l'ordre du chef du régiment, le corps de l'Est (bat. 1) fut supposé avoir reçu du renfort qui lui permettait de prendre l'offensive. L'arrivée de ce renfort fut marquée par l'entrée en ligne de deux compagnies de ce bataillon laissées en seconde ligne jusqu'à ce moment. Elles prirent énergiquement l'offensive et passèrent au pas gymnastique le pont du Veyron au moulin de la Gollie ; puis se déployant hardiment sur le bord du plateau, elles exécutèrent un feu de vitesse à distance rapprochée qui força le corps de l'Ouest à battre en retraite. — Celle-ci eut lieu par aile en échelon jusqu'à la lisière occidentale du village de Ballens, où, sur le signal donné, le feu cessa des deux côtés.

(A suivre.)

Société des Officiers de la Confédération suisse.

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉS ET DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE.

Procès-verbal de l'assemblée des délégués du 11 août 1883, dans la salle du Jury, à Zurich.

I. Le président, M. le colonel-divisionnaire Vögeli, ouvre la séance à cinq heures un quart et annonce que les efforts du Comité central ont réussi à amener la formation d'une section dans tous les cantons.

II. On constate la présence des délégations suivantes :

Zurich : colonels Bollinger, Bluntschli ; lieut.-colonels Wild, Rie-